

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

B FANTASQUE.

UBIN, Rédacteur,
H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

Je n'obtiens ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix : deux sous.

1. 3. Québec, 16 Septembre, 1841. No. 76.

MELANGES.

LE BILLET.

Pendant l'été de 1838, une compagnie assez nombreuse se trouvait réunie au château de L..., en Touraine. Le propriétaire de cette habitation en faisait les honneurs avec beaucoup d'esprit et d'élégance. Ses hôtes jouissaient de la plus absolue liberté. Dans la journée, la pêche ou la chasse dans les environs; le soir, au salon, d'agréables causeries, le bal, le concert ou le jeu. Quelques uns de campagne venaient se joindre souvent aux invités de Paris. Parmi ces derniers, le comte de Varannes se faisait remarquer par son esprit et sa distinction. La vie de château se prête plus que toute autre aux liaisons galantes. Les beaux hommes avaient adressé des agaceries assez directes au comte, entre autres Mme de G..., jeune veuve en grand renom de fortune et de beauté dans la province. M. de Varannes avait poliment battu en retraite devant ces escarades féminines. Ceci se passait dès les premiers jours de son arrivée. Il fallait faire avec un adversaire qui refuse le combat? On ne songea bientôt plus à cela, ou du moins on ne s'en occupa que comme d'un homme de bonne compagnie, toujours prêt à payer de sa personne pour accompagner au piano et composer un quadrille ou une partie de wisth. Mme de G... seule ne perdait pas de vue le comte, pour des raisons qu'un mot expliquera. Au château se trouvait aussi une jeune personne en beauté, Mme de B... : une femme ne pardonne pas à une autre de se faire un peu devant son soleil. A ce crime irrémissible, Mme de B... en joignit un second plus direct, plus grand, plus impardonnable : elle avait dit, un jour, qu'on racontait un mot spirituel de Mme de G... ; « Ce n'est pas pour rien qu'elle est marquée au B. »

Il faut savoir que Mme de G... boitait très-légèrement, et déguisait cette infirmité avec tant d'art et de grâce, que l'on s'en apercevait difficilement et que ce léger balancement de sa taille passait aux yeux de quelques-uns pour une grâce de plus. Le mot lui avait été rapporté et l'avait blessée. Le comte de Varannes avait mis le comble à ses ressentimens par son empressement auprès de sa rivale. L'œil clairvoyant de la belle offensée avait pénétré bien vite cette ruse que la prudence et la réserve des deux amans dérobaient aux regards.

scrutateurs des habitans du château, avec d'autant plus de raison qu'il fallait tenir pour la surveillance d'un mari. Mme de B... savait que sa rivale ne pardonnait point, elle en avait peur et recommandait souvent à de Varennes de la ménager.

— Nous avons là une ennemie dangereuse, lui disait-elle. Faites-lui voir votre cour ouvertement ; en luttant de ruse avec elle, nous pouvons la réduire au rôle de chaperon.

Il y avait un soir, je ne sais plus à quel sujet, grand bal au château. On avait prié tout le voisinage. Le général de B... mari de la maîtresse de Varennes, devait partir au point du jour pour Orléans, où des affaires allaient le retenu peu de temps. Le matin, Mme de B... avait écrit à son amant un billet en crayon pour lui marquer un rendez-vous au sortir du bal. La fête était commencée depuis une heure, quand le comte se rappela qu'il avait eu l'imprudence de garder le billet dans sa poche. Il pouvait le laisser tomber par mégarde au milieu du mouvement de la soirée ; ce malheur était arrivé peut-être déjà. Un secret pressentiment épouvanta le comte ; il se fouilla et ne trouva rien. Un sueur froid lui mouilla le front. Plus de doute, le billet était perdu, et qui est, perdu dans le salon même, car il était bien sûr de l'avoir dans sa poche en entrant. Le comte s'approcha de sa maîtresse et lui dit tout bas :

— Tenez-vous sur vos gardes, je n'ai plus de billet de ce matin.

La malheureuse femme devint horriblement pâle.

— De la prudence, ajouta de Varennes, car voilà Mme de G... qui nous observe. Quelques heures s'écoulèrent pour eux dans une angoisse inexprimable. Le comte, tout en causant avec les hommes et en adressant quelques galanteries aux femmes, promena en vain un regard désespéré dans tous les coins du salon, il ne put découvrir aucune trace de son billet. Evidemment il avait été ramassé et se trouvait entre les mains de quelqu'un de la compagnie. Après un air de Norma, qu'elle venait de chanter brillamment, Mme de G... s'approcha de sa rivale :

— Permettez, ma toute-belle, que je vous embrasse, lui dit-elle.

Vraiment, vous venez de nous surpasser ; vous n'aviez jamais été aussi charmante que ce soir.

Elle continua longtemps sur ce ton, lui fit compliment sur son air, sur sa toilette, sur l'arrangement de ses cheveux. Tout cela fut dit avec une grâce parfaite et une perfidie adorable. Mme de G... visa droit au cœur de sa rivale et retourna savamment son arme dans la blessure.

— C'est elle qui tient le billet, dit tout bas la malheureuse femme à de Varennes, nous sommes à sa discrétion, il faut capituler.

De Varennes manœuvra habilement, mais, il avait affaire à forte partie ; l'affaire s'engagea : Mme de G... se tint constamment sur la défensive. Il ne tenta à Varennes qu'à aborder franchement la question, mais c'était jouer trop gros jeu. Rien ne prouvait après tout que Mme de G... eût réellement ce fameux billet entre les mains ; on pouvait avoir été abusé par des terreurs sans motif, et lui en faire l'aveu, c'était se mettre volontairement à sa merci, lorsque peut-être elle ne savait pas le premier mot du drame qui se jouait en sa présence.

La suite au prochain numéro.

J. B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte d'Orléans, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (macintosh) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

Mr. l'Editeur.

Une troupe de forcenés appréciant mal la conduite consciencieuse de Monsieur Ruel, l'aurait, nous assure-t-on, fait brûler en affigie. Quelle barbarie de faire ainsi rôti à la broche, un homme qui est si bon que..... ? Qui l'a vu se plaindre de l'injustice ? quelle mesure fut assez tyrannique pour exciter sa bile ? Tous les jours on le voit fuir l'occasion plutôt que de s'exposer. N'est-ce pas là le maximum de la bonté ? Qu'a donc fait de si horrible le membre *reformiste* de Bellechasse, cet enfant privilégié, cet idole du peuple ? s'est-il écarté des principes de justice égale. Aurait-il commis le crime de se refuser quelques innocentes récréations pour soutenir une santé si chère à ses concitoyens, au Canada, et à l'univers ? aurait-il manqué aux « vœux bien entendus du peuple » Non monsieur, et c'est là ce qui fait son mérite, et sa gloire. Un petit vote, contre les amendemens municipaux, et quelques autres semblables ; de petites absences de quelques jours dans des cas urgents ; voilà tout son crime et pour ces bagatelles on jette un homme dans les flammes ! Vous qui traitez son auguste image avec tant de dureté, songez donc que c'eût été ingratitude de la part de l'honorable membre d'en agir autrement : cette seule pensée a de quoi faire frémir le plus beau patriotisme.

Il y a environ six mois on élevait Monsieur Ruel jusqu'aux astres ; aujourd'hui on le précipite, sinon dans l'enfer, du moins dans le feu. Pendant ses longs travaux et ses veilles laborieuses, un espoir le soutenait, un souvenir venait ranimer ses forces battues ; c'était la reconnaissance de ses concitoyens, les applaudissemens dont il serait l'objet ; l'immortalité enfin qui l'attendait dans le lointain. Hélas ! tout cela a disparu comme la fumée et Monsieur Ruel, à l'instar du chien romain, est au bout de la fourche.

J'ai l'honneur d'être &c.

UN CONTEMPLATEUR DES VICISSITUDES HUMAINES.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 16 SEPTEMBRE, 1841.

— Ah ! on croit que nous ne sommes que des imbéciles, eh ! bien nous allons montrer que nous sommes au contraire encore plus sots que nous n'en avons l'air ; voilà sans doute ce qu'auront dit les membres du parlement qui ont bâclé la loi si hétéroclite qui règle le cours des monnaies dans ce pays. Jamais idée plus baroque n'est entrée dans le cerveau des législateurs ou s'en sourent pourtant de bien drôles, que celle qui a présidé à la confection de la loi que nous avons actuellement et qui n'attend plus pour être en force que la griffe du gouverneur-général.

Nous savions bien qu'on bouleversait toutes les idées de bon sens et de justice, mais nous étions loin de croire qu'on allait renverser jusqu'à l'arithmétique.

Lisez plutôt, mathématiciens !

Le souverain d'or aura cours pour

La couronne vaudra

La $\frac{1}{2}$ couronne (ci devant 3s.) passera pas

Le shelling anglais devra être reçu pour

Le demi shelling pour

La piastre

La demi-piastre

Le quart de piastre

O vous pauvres femmes de ménage qui n'avez pas l'agrément d'être professeur d'algèbre, gardez vous d'aller au marché, vous courriez grand risque de ne pouvoir vous entendre avec les infortunés habitants, marchands de légumes, bouchers et autres qui partageront votre ignorance sur le calcul fractionnel. Comment ferez vous pour payer les choses au juste prix ? Les œufs, par exemple qu'on vous faisait quinze sous la douzaine ne vaudront plus la demi douzaine que sept sous et quarante-neuf quatre centièmes ! On vous parlera de louis, de piastres, de demi piastres, de shellings, vous n'aurez rien pour représenter un shelling ; rien pour représenter une piastre, rien pour représenter un louis, rien pour représenter aucune de ses fractions ordinaires, ni demies, ni tiers, ni quarts, ni cinquièmes. Il ne sera possible de faire ni paiement ni compte rond. Adieu donc les bons amis, si le proverbe est véritable. Nous allons passer régulièrement nos matinales sur les places publiques afin d'être témoin des diverses prises de cheveux, egratignures et déchirements de coiffures qui vont abonder toutes les fois qu'il s'agira de régler quelque petite créance.

Nous avons sur cette loi une arrière pensée ; nous croyon que si cette monstrosité ne provient pas du commissariat qui veut par hasard faire une spéculation en nous passant toutes ses petites pièces à un taux surchargé, elle est sans contre-dit le fait des intrigues de monsieur Joseph... nous nous trompons, de Jog Laurin écuyer, qui veut faire débiter ce qui lui reste de ses traités d'Arithmétique. En ce cas l'idée n'est pas idiote du tout.

Les dernières nouvelles de lord Sydenham nous apprennent qu'il est beaucoup mieux et ne souffre presque plus des suites de son récent accident ; mais que de nouvelles attaques de goutte sont venues faire diversion à ses souffrances. Sans plaisanterie, nous plaignons du fond de notre cœur ce pauvre malheureux qui flotte entre des doulleurs de toutes les espèces et des docteurs plus ou moins charlatans, y compris ses conseillers. Nous ne voudrions certainement pas échanger notre chaise de bois qui n'a que trois pattes contre son trône d'or, s'il nous fallait prendre les deux siennes par dessus le marché. Au moins si nous allons à pied nous ne tombons jamais de cheval, et si nous mangeons du pain rec nous pouvons narguer la goutte.

24 shellings huit sous

6 shellings et deux sous

3 shellings et un sou

1 shelling quatre sous et sept vingtièmes

14 sous et quarante neuf deux centièmes de sou ! ! ! !

5 shellings deux sous

2 shellings treize sous

30 sous et demi.